



Intelligence économique, les DCF de La Rochelle sensibilisent les entreprises

jeudi 5 avril 2012, par [lpe](#)

Ce lundi, une centaine de chefs d'entreprise et décideurs économiques avaient répondu à l'invitation des [DCF](#) de La Rochelle (Dirigeants Commerciaux de France) au Mercure de La Rochelle, pour suivre une conférence sur l'intelligence économique.

Tous ont pu saluer la richesse des interventions :



Jacques Breillat, Universitaire, directeur pédagogique du Master intelligence économique et management des entreprises à l'IAE de Bordeaux IV, est intervenu sur l'influence, la contre-influence et l'e-reputation. Il a cité l'exemple d'un chef d'entreprise des Landes, découvrant un jour sur Internet un blog à son nom, avec sa photo et au contenu "dégradant" pour son image. Face à une telle situation, quelle réponse apporter ?

Les salariés de son entreprise et ses connaissances vont cliquer sur ce blog, augmentant par là-même le page rank Google de celui-ci. Avoir recours à une procédure judiciaire avec un avocat spécialisé ? Le blog en question ayant été créé au Panama, le temps que la procédure de référé soit effective, le blog fut fermé puis recréé dans un autre pays...

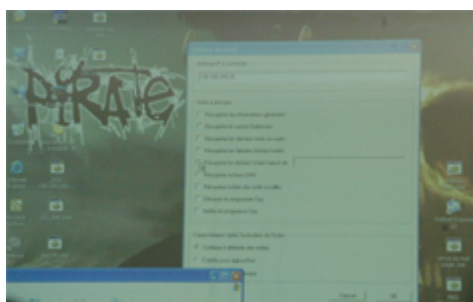
Pour Jacques Breillat, l'expert-consultant, la solution est alors de combattre ce type de publication en faisant en sorte qu'elle disparaisse des premiers résultats des moteurs de recherche. Pour ce faire, utiliser les réseaux sociaux : Twitter, Facebook... Créer un site officiel ; bref, entrer dans une logique d'influence.

Une logique également appliquée ; toujours en utilisant les réseaux sociaux, par des enseignes soucieuses

de maintenir le lien avec leurs fans, quitte à devoir répondre, en respectant la forme 2.0 (Messages courts, argumentés), aux critiques de clients.

De la logique d'influence aux dispositions sécuritaires

Est intervenu également, le Colonel Jean Marc Degoulange, directeur pour le Sud-Ouest de la [DPSD](#) (Direction de la Protection de la Sécurité et de la Défense), service de renseignement rattaché au Ministère de la Défense. Il a fait un parallèle entre les règles de sécurité appliquées au secteur de la Défense et celles qui sont utilisées dans l'entreprise : du "secret défense" au document "confidentiel". Deux ingénieurs rattachés à la DPSD ont ensuite présenté sur deux écrans une simulation de piratage d'ordinateur à distance à partir d'un email. Une démonstration bien plus parlante que tous les discours et qui a alerté les chefs d'entreprise présents sur la nécessité de verrouiller leurs réseaux wifi et de protéger leurs données à l'aide de pare-feu, d'anti-virus professionnels notamment. Une étude récente estime d'ailleurs à 60% la proportion d'entreprises en France ne disposant pas de système de protection de leurs informations satisfaisant.



Enfin, un grand témoin, a pu faire part à l'assistance de son expérience : Bernard Peille, Directeur d'Alstom, site d'Aytré. Pour lui, même quand une entreprise n'intervient pas dans un secteur stratégique (communication, armement, transport, défense, sécurité...), la notion d'intelligence économique doit être prise en compte au quotidien, dans la gestion des visiteurs, des stagiaires, dans la sécurité des réseaux informatiques...

Sans oublier l'expertise de Nicolas Moinet, Professeur des Universités à l'IAE de Poitiers, Directeur du Master Intelligence économique et communication stratégique ; auteur, notamment de l'ouvrage "[Intelligence économique, mythes et réalités](#)". Pour lui, il est important de sensibiliser les chefs d'entreprise à ces notions de sécurité de l'information, sans tomber bien entendu dans la psychose.

A propos des DCF de La Rochelle : 48 adhérents, cadres commerciaux, chefs d'entreprise. Philippe Lepage, Président, a souligné que cette manifestation était la première d'une longue série. D'une façon plus conviviale, à ne pas rater, la 3e Régate DCF le 29 septembre 2012 à La Rochelle : www.regate-dcf.com